Le saviez-vous?

Quelle est à votre avis la plus haute valeur faciale sur un timbre fiscal français ?

Réponse : il s'agit du timbre automobiles de 39 600 francs répertorié sous le n° 114 dans le catalogue Yvert et Tellier.



Remarque : il s'agit de la plus haute faciale en valeur nominale, c'est-à-dire la valeur indiquée sur le timbre qui correspond à sa valeur à la date d'émission.

Pour connaître la valeur réelle que représentaient 39 600 francs en 1958, il faut tenir compte de l'érosion monétaire due à l'inflation. Ce qui nous donne :

39 600 francs de 1958 correspondent à 643 euros de 2009. Source : <u>Insee</u>